

## Offre de stage : agent-e d'accueil / Guide

Vous êtes à la recherche d'un stage dans une entreprise différente des autres, atypique et innovante, où le port de la moustache est considéré comme un véritable art de vivre ? Alors rejoignez les jardins de Colette et ses multiples métiers & personnalités qui œuvrent pour le développement économique et touristique de ce jardin pédagogique et ludique !



**En collaboration avec la Responsable du site, vous développerez vos compétences en accueil et en guidage en participant à la valorisation du site et à l'accompagnement des visiteurs lors de leur parcours.**

Si vous l'acceptez, vous aurez pour :

➤ **Missions principales :**

- Mise en œuvre de visites guidées en français et langues étrangères (Publics : Individuels, Groupes)
- Mise en œuvre d'ateliers pédagogiques pour enfants (écoles, centre de loisirs)
- Aide à la réalisation et à la mise en œuvre d'animations (concerts, spectacles, visites nocturnes...)
- Accueil physique, téléphonique
- Encaissement des entrées

➤ **Missions complémentaires :**

- Accueil, conseil et ventes en boutique/ salon de thé et service au salon de thé
- veiller quotidiennement à la propreté du site

**Vos savoir être :**

- Autonome et organisé
- Très bon relationnel et à l'écoute
- Initiative et ténacité
- Esprit d'équipe

### VOTRE CONTACT

**Catherine BEZOS**

Directrice des Jardins de Colette

[catherine.bezos@lesjardinsdecolette.com](mailto:catherine.bezos@lesjardinsdecolette.com)

T. 05.55.86.75.36

#TousGaillards

Date limite des candidatures : **08/03/2026**

**Infos pratiques**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Niveau de diplôme</b><br/>Bac +2 dans secteur du tourisme</li> <li>▪ <b>Lieu de travail</b><br/>19240 Varetz</li> <li>▪ <b>Type de contrat</b><br/>Stage</li> <li>▪ <b>Permis B indispensable</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Gratification</b><br/>Disposition légale</li> <li>▪ <b>Durée de travail</b><br/>Temps complet</li> <li>▪ <b>Période</b><br/><b>13 semaines à partir du 01/06/2026</b></li> </ul> |
|--|--|